

RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données

Des informations nominatives, administratives et médicales vous concernant sont recueillies lors de votre venue au Centre Hospitalier Valvert.

Le CH Valvert s'engage à traiter et protéger vos données à caractère personnel dans le strict respect du secret médical et professionnel, et conformément à la Loi Informatique et Liberté modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le RGPD est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, qu'elles soient traitées sur support informatique ou support papier. Le cadre a évolué vers une protection renforcée des droits des personnes.

Le CH Valvert recense l'ensemble des traitements et des données à caractère personnel ainsi que leur durée de conservation dans un registre. En parallèle, il a mis en œuvre une politique générale de la Sécurité des Systèmes d'Information pour garantir la sécurité des données.

Le CH Valvert est soumis à plusieurs obligations :

- › Désignation d'un Délégué à la protection des données
- › Mise en œuvre du respect du droit des personnes
- › Tenue obligatoire d'un registre décrivant les traitements des données

La protection des données personnelles consiste à s'assurer que les traitements effectués sur vos données personnelles sont maîtrisés (recueil, gestion, archivage, destruction...) et que les données sont protégées de manière optimale.

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00